

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU REFERENTIEL FAB-DIS  
ET DE FOURNITURE DES SERVICES ASSOCIÉS A LA  
PLATEFORME CONNECT.FABDIS.FR

---

## **Article 1. Périmètre d'application des Conditions générales**

Les présentes Conditions générales s'appliquent à tout téléchargement du Référentiel lors de toute commande d'un ou plusieurs services définis à l'art.2, par un Client et agissant pour les besoins de son activité de fabrication et/ou de distribution de produits et services à destination du marché français (ci-après le « Client »), à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025. FAB-DIS se réserve de faire évoluer ou modifier les présentes Conditions générales. Les Conditions générales modifiées s'appliqueront aux abonnements ou évolutions d'abonnement souscrits postérieurement à la date de modification. La modification pourra faire l'objet d'une communication écrite aux clients.

## **Article 2. Définition des Services**

### **2.1 Caractère personnel des Services – Incessibilité – Sous-traitance**

Les Services sont commandés par chaque Client en son nom et pour son compte propre uniquement. Chaque compte est créé pour un administrateur unique du Client pour lequel plusieurs utilisateurs salariés du Client peuvent être rattachés selon le choix du Client. Le Client ne peut céder ses droits au titre de l'abonnement souscrits aux Services à un tiers, y compris intra-groupe. Toute commande réalisée pour le compte d'un tiers ou à des fins de sous-traitance doit avoir été explicitement et préalablement autorisée par FAB-DIS et donne lieu au paiement du Service En l'absence de cette autorisation, tout usage pour un tiers donnera lieu aux pénalités définies ci-après.

### **2.2 Prérequis généraux**

Pour bénéficier des Services associés à la plateforme **connect.fabdis.fr**, le Client doit disposer à ses frais d'un ordinateur, d'une connexion internet sécurisée et de la dernière version du fichier FAB-DIS 3.0 accessible via les services de la plateforme **connect.fabdis.fr**

### **2.3 Services composant les offres d'abonnement de FAB-DIS sur connect.fabdis.fr**

#### **2.3.1 Le KIT FAB-DIS, référentiel**

Le Référentiel consiste en un format et en une organisation spécifique de données de produits et services conçus par FAB-DIS qui a pris l'initiative et le risque des investissements correspondant et qui les édite, les publie et les divulgue sous sa direction et son nom. Il est protégeable à cet égard au titre des dispositions des article L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle et le Client renonce expressément à contester ces droits en souscrivant un abonnement.

Dans le cadre des services FAB-DIS, le référentiel est accompagné d'une documentation complète appelé Le Kit FAB-DIS composée notamment de notices explicatives, de tables et liste d'attributs. Elle a pour but d'anticiper et éviter les défauts de conformité des fichiers de l'Utilisateur.

Le Référentiel et Le Kit FAB-DIS incluent et, pour la durée des Services souscrits, l'accès à leurs mises à jour au fur et à mesure de leur édition.

Ce format et cette organisation visent à simplifier les opérations de référencement des produits et services dans les relations entre fabricants et distributeurs. Le Référentiel est notamment utilisé largement dans le secteur du bâtiment, mais transposable à tous secteurs.

Le Référentiel tout comme la documentation est la propriété exclusive de FAB-DIS. Il est protégé par les lois relatives au secret d'affaires et à la propriété intellectuelle comme précisé aux articles 11 et 12. Il est défendu de l'utiliser hors du cadre prévu par les présentes Conditions générales ou d'en supprimer les marques de propriété. Il est rappelé en particulier que la suppression de la marque déposée FAB-DIS est un délit (art. L713-3-1 et L716-4 du Code de la propriété intellectuelle).

Le Référentiel est mis à disposition en version 3.0.

Le KIT FAB-DIS est intégré dans le Centre de ressources du site [connect.fabdis.fr](http://connect.fabdis.fr).

### **2.3.2 Service Easy-Check**

#### **(a) Contrôle de conformité**

Le Service Easy Check assure un contrôle normatif de conformité au Référentiel d'un fichier par un traitement de données techniques, marketing, logistiques, réglementaires permettant à l'Utilisateur, en soumettant en ligne un fichier Excel rempli par ses soins ou par un autre Fabricant ou Distributeur, de générer et télécharger un rapport identifiant par ligne et/ou case les non-conformités au Référentiel, puis une fois ces non-conformités corrigées par ses soins, d'obtenir un numéro d'identification unique matérialisant sa conformité.

Le contrôle exclut notamment tout contrôle de vraisemblance des données ou de cohérence des données entre elles.

Le contrôle est effectué sur la base de la version en vigueur (structure 3.0 et déclinaison associée 3.X) du modèle de données et sera mis à jour au gré des évolutions des tables et attributs.

#### **(b) Pilotage & suivi de la conformité**

Le service de Pilotage et Suivi de la Conformité a pour objet de mettre à disposition du Client une interface permettant de visualiser l'ensemble des fichiers déposés et d'accéder aux résultats de contrôle et rapports d'analyse (historisé sur 3 ans à date de souscription)

#### **(c) Suivi des KPIs et points d'amélioration**

Le service de Suivi des KPI a pour finalité de permettre au Client de piloter la qualité de ses données échangées dans le cadre du modèle FAB-DIS, à travers des indicateurs de scoring de complétude sur des blocs spécifiques. FAB-DIS met à disposition du Client :

- Une interface de visualisation des indicateurs clés de performance (KPI) sur des blocs thématiques ;
- L'historisation des indications clés de performance sur les anciens fichiers déposés (depuis 3 ans).

#### **(d) Partage sécurisé des fichiers FAB-DIS**

Le service de Partage des Fichiers permet au Client de diffuser de manière sécurisée et maîtrisée les fichiers FAB-DIS contrôlés à destination de ses distributeurs ou partenaires commerciaux autorisés, dans le respect des droits d'accès et des règles de confidentialité définis.

Dans le cadre du présent service, FAB-DIS propose les fonctionnalités suivantes :

- mise à disposition d'un espace sécurisé de publication, depuis lequel le Client peut sélectionner les fichiers à partager (dépôts validés, rapports de conformité,);
- paramétrage des droits d'accès par destinataire avec gestion fine des autorisations de

- téléchargement ;
- envoi automatisé d'une notification à chaque destinataire autorisé lors de la mise à disposition d'un fichier (email avec lien sécurisé) ;
- système complet de traçabilité des accès, enregistrant les dates de téléchargement, les utilisateurs concernés ;
- possibilité pour le Client de révoquer un accès ou de modifier les autorisations à tout moment via l'interface de gestion.

### **(e) Accès API – associé aux abonnés FAB-DIS Inside**

Selon le profil du Client (fabricant ou distributeur) ce service permet :

- D'autoriser des outils externes (abonnés FAB-DIS Inside - PIM, ERP...) à soumettre leurs fichiers ;
- D'accéder, consulter et gérer leur clé API publique, utilisée pour automatiser les échanges de fichiers ou les contrôles via Easy-Check.

### **(f) Archivage**

Les rapports sont accessibles sur la plateforme connect.fabdis.fr dans le compte membre de l'utilisateur. Les fichiers partagés sont archivés et hébergés pour une durée de 3 ans, tandis que les fichiers non partagés peuvent être supprimés par le Client.

### **(g) Utilisation des données à des fins statistiques**

Les données transmises dans le cadre de l'exploitation du modèle FAB-DIS, via connect.fabdis.fr, pourront être utilisées par FAB-DIS à des fins d'analyse statistique.

- Finalité de traitement :

Ces données ont pour objet de permettre à FAB-DIS de :

- Évaluer l'usage des attributs et champs du modèle FAB-DIS ;
- Identifier les tendances générales du marché, dans une logique d'amélioration continue des services proposés ;
- Produire des indicateurs agrégés (volumétrie, typologie des données structurées, fréquence de mise à jour, etc.).

○

#### **3.1 Niveaux d'abonnement – Durée.**

Les offres d'abonnement aux Services FAB-DIS accessibles sur connect.fabdis.fr et leurs tarifs sont disponibles sur le site <https://www.fabdis.fr/fr/> et annexées au présentes Conditions générales.

Les offres proposent une souscription annuelle avec tacite reconduction si l'annulation n'est pas effectuée 1 mois avant la fin de la date anniversaire.

#### **3.2 Offres intégrant les services**

Les services sont regroupés dans 3 offres et sont destinés aux fabricants et/ou distributeurs.

	KIT FAB-DIS	OFFRE FAB	OFFRE DIS
Client	Fabricant Distributeur	Fabricant	Distributeur
<b>Configuration de compte</b>			
1 compte entreprise avec 1 à 6 utilisateurs selon palier de références commerciales	X	X	X
Déclaration des marques	Fabricant	X	
<b>Centre de ressources</b>			
Centre de ressources trames, kit, notices	X	X	X
Accès documents synthétiques	X	X	X
FAQ, guides pratiques et hotline d'assistance	X	X	X
<b>Services de contrôle et conformité</b>			
Service Easy-Check : vérification automatique des fichiers et détection des anomalies		X	
Accès aux numéros de conformité		X	X
Tableau de bord avec indicateurs sur enrichissements de blocs thématiques		X	X
<b>Diffusion fichiers</b>			
Gestion des fichiers partagés par distributeur		X	
Liste des distributeurs référencés		X	
Suivi de la diffusion des fichiers vers les distributeurs		X	
<b>Collecte des fichiers</b>			
Accès aux fichiers FAB-DIS fournis par les fabricants			X
<b>Accès API</b>			
Rattachement partenaire FAB-DIS INSIDE		X	

### 3.3 Structures des tarifs

#### - Offre KIT FAB-DIS

Offre à tarif unique pour les fabricants et distributeurs, qui reprend l'ensemble des éléments du KIT FAB-DIS cités préalablement.

#### - Offre FAB

Le coût de l'abonnement est calculé en fonction du nombre de références commerciales uniques contenues par le Référentiel du Client dans le bloc COMMERCE et soumis au service Easy-Check. Si le nombre effectif de références commerciales uniques soumises au service Easy-check est supérieur, , FAB-DIS proposera au Client l'accès à l'offre supérieure en intégrant une facturation complémentaire pour l'année en cours. S'il devient inférieur au nombre déclaré lors de la souscription de l'abonnement, aucun remboursement de n'interviendra.

Chaque abonnement est souscrit pour une durée de 12 mois minimum, prenant effet à la date de paiement de l'abonnement par le Client et est renouvelable de manière tacite, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties un mois avant la date d'échéance d'abonnement.

FAB-DIS se réserve le droit, à tout moment, de faire évoluer ou de modifier les offres de Services ainsi que leur contenu. Ces modifications entreront en vigueur à compter de leur date de publication ou de communication, et s'appliqueront exclusivement aux nouveaux abonnements ainsi qu'aux demandes de modification d'abonnement souscrites postérieurement à ladite date. FAB-DIS pourra informer les Clients 2 mois avant les modifications par tout moyen écrit jugé approprié, notamment par courrier électronique ou notification via la plateforme.

- **Offre spéciale – Abonnés EASY-CHECK PREMIUM**

Les clients disposant d'un abonnement actif au service EASY-CHECK PREMIUM (souscrit avant le 30 septembre 2025) via la plateforme [easycheck.fabdis.fr](https://easycheck.fabdis.fr) bénéficieront d'un traitement spécifique :

- à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 : accès aux services de l'offre FAB (dédiés aux fabricants) sur [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr), sans coût additionnel, jusqu'au 31 décembre 2025. ;
- À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'abonnement annuel aux services EASY-CHECK PREMIUM de FAB-DIS sera reconduit sous la forme d'une nouvelle offre de service intitulée Offre FAB cité préalablement. L'ensemble des services sera accessible via la plateforme [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr). Le tarif applicable à cette nouvelle offre sera déterminé en fonction du nombre total de références commerciales soumises au service Easy-Check par le fabricant au cours de l'année civile 2025 (prise en compte du fichier comprenant le plus de références commerciales soumises à Easy-Check). Ce volume permet de positionner le fabricant dans un palier tarifaire, tel que défini dans la grille tarifaire jointe en Annexe (Grille Tarifaire de FAB-DIS CONNECT).  
Les abonnés à l'offre EASY-CHECK PREMIUM qui ne souhaitent pas reconduire leur abonnement dans les conditions de l'Offre FAB pourront notifier leur décision de non-reconduction au plus tard un mois avant la fin de leur engagement, soit le 30 novembre 2025

- **Offre de bienvenue OFFRE FAB – Nouveaux abonnés connect.fabdis.fr**

Tout nouveau client FAB-DIS n'ayant jamais souscrit à l'offre PREMIUM sur [easycheck.fabdis.fr](https://easycheck.fabdis.fr) avant le 15 octobre 2025 pourra bénéficier en première année de souscription de la remise suivante sur l'OFFRE FAB sur la plateforme [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr) :

- -47% sur le premier palier de référence commerciale (soit inférieur à 1000 produits)
- Ou -10% sur les autres paliers supérieurs à 1000 produits

Cette offre de bienvenue est viable du 15 octobre 2025 au 14 octobre 2026.

- **Offre DIS**

Le coût de l'abonnement dépend du nombre de fournisseurs déclarés par le Distributeur, qui reçoit les fichiers FAB-DIS (mis à disposition par les fournisseurs) via la plateforme [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr).

Deux fois par an, les équipes FAB-DIS vérifient le nombre réel de fournisseurs ayant effectivement mis leurs fichiers à disposition du Distributeur. Si ce nombre est supérieur au palier choisi lors de la souscription, une facturation complémentaire sera émise pour l'année en cours. S'il est inférieur au nombre déclaré initialement, aucun remboursement ne sera appliqué.

Chaque abonnement est souscrit pour une durée de 12 mois minimum, prenant effet à la date de paiement de l'abonnement par le Client et est renouvelable de manière tacite, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties un mois avant la date d'échéance d'abonnement.

FAB-DIS se réserve le droit, à tout moment, de faire évoluer ou de modifier les offres de Services ainsi que leur contenu. Ces modifications entreront en vigueur à compter de leur date de publication ou de communication, et s'appliqueront exclusivement aux nouveaux abonnements ainsi qu'aux demandes de modification d'abonnement souscrites postérieurement à ladite date. FAB-DIS pourra informer les Clients 2 mois avant les modifications par tout moyen écrit jugé approprié, notamment par courrier électronique ou notification via la plateforme.

- **Offre de bienvenue OFFRE DIS – Nouveaux abonnés connect.fabdis.fr**

Tout nouveau client, souhaitant accéder à l'OFFRE DIS, bénéficiera, du 15 octobre 2025 au 1<sup>er</sup> février 2026, d'un accès gratuit à l'OFFRE DIS (hors KIT FAB-DIS), sans aucune facturation.

À compter du 1<sup>er</sup> février 2026, l'accès à l'OFFRE DIS sera conditionné à la souscription d'un abonnement, selon les tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### **3.4 Migration des abonnés au KIT FAB-DIS et EASY-CHECK PREMIUM**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, les abonnés au KIT FAB-DIS et EASY-CHECK PREMIUM sur [easycheck.fabdis.fr](https://easycheck.fabdis.fr) :

- Migreront sur la plateforme [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr) pour l'accès au KIT FAB-DIS et au service de conformité de la version 3.0 du modèle FAB-DIS

- Continueront à utiliser le service de conformité de la version 2.3 du modèle FAB-DIS sur la plateforme [easycheck.fabdis.fr](https://easycheck.fabdis.fr)

### 3.5 Modalités de renouvellement et de résiliation

Les services FAB-DIS font l'objet d'un renouvellement automatique à la date anniversaire du contrat, sauf dénonciation formulée au plus tard 30 jours avant la date de fin du contrat.

Un email de rappel est adressé au client 30 jours avant la date d'échéance, afin de lui permettre, le cas échéant, de procéder à la dénonciation dans les délais impartis.

La date de renouvellement automatique est accessible à tout moment depuis l'espace client sur la plateforme dédiée.

### 3.6. Modalité de renouvellement – Abonnés FAB-DIS PREMIUM 2025

À compter du 1er janvier 2026, les abonnements FAB-DIS PREMIUM de 2025 sur la plateforme [easycheck.fabdis.fr](https://easycheck.fabdis.fr) feront l'objet d'un renouvellement automatique via la plateforme [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr), sans interruption de service.

Conditions du renouvellement :

- L'abonnement basculera automatiquement vers la nouvelle offre "FAB", dédiée aux fabricants, remplaçant l'offre FAB-DIS PREMIUM.
- Le renouvellement s'effectuera aux nouveaux tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026, disponibles sur [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr).
- Les abonnés bénéficieront de la même réduction que l'offre de bienvenue des nouveaux abonnés citée préalablement.
- Un email d'information précisant les nouvelles conditions tarifaires sera adressé au moins 30 jours avant la date de renouvellement.
- Le client pourra refuser ce renouvellement automatique en procédant à la résiliation de son abonnement avant le 30 novembre 2025, en contactant l'équipe FAB-DIS par le mail [souscription-easycheck@fabdis.fr](mailto:souscription-easycheck@fabdis.fr)

## Article 4. Téléchargement et usage du Référentiel

### 4.1 Caractère personnel du téléchargement

L'usage du Référentiel est strictement personnel et incessible ; il est réservé à chaque collaborateur désigné par le Client défini à l'article 1<sup>er</sup>, qui, après commande d'un service défini à l'article 3, (i) a téléchargé le Référentiel sur la page dédiée du site [https://connect.fabdis.fr/](https://connect.fabdis.fr) après (ii) avoir accepté les présentes Conditions générales et après (iii) s'être identifié par l'adresse email et le mot de passe propre à chaque Client ainsi que par (iv) l'identification complète de l'entreprise cliente (dénomination et siège immatriculés au Kbis, n° siren, Code APE ou NAF, adresse de facturation, statut, activité principale, Affiliation à une organisation Cliente).

Chaque Client s'interdit tout téléchargement du Référentiel pour un Utilisateur extérieur à son entreprise, et notamment tout téléchargement pour le compte d'un sous-traitant ou d'un client. Tout téléchargement du Référentiel en vertu d'une procuration au nom et pour le compte d'un tiers (par ex. à l'occasion d'une assistance à maîtrise d'ouvrage) est soumis à approbation préalable et écrite de FAB-DIS.

Le Client s'interdit toute diffusion, toute reproduction ou tout partage (y compris sur des sites de partage de fichiers) du Référentiel hors du cadre du référencement par ses soins de ses produits par ses clients ou fournisseurs ou hors du cadre de la formation de ses propres Utilisateurs. Cet engagement est valable pour une durée d'au moins dix ans à compter de chaque téléchargement du

Référentiel dans les conditions sus définies.

Le Client et chaque Utilisateur doivent être conscients que chaque exemplaire du Référentiel téléchargé sur le site <https://connect.fabdis.fr/> est susceptible d'être identifié par un numéro ou une référence afin de faciliter, si besoin, le contrôle a posteriori des présents engagements.

#### **4.2 Garantie du respect des Conditions générales par les Utilisateurs**

Chaque Client se porte fort et garantit le respect des présentes Conditions générales par les utilisateurs de son entreprise ou de son sous-traitant au bénéfice desquels il a téléchargé le Référentiel. Il s'engage à avoir donné connaissance des présentes Conditions générales à ses collaborateurs et à leur avoir communiqué les informations relatives au traitement de ses données personnelles avant tout téléchargement.

#### **4.3 Durée de l'usage consenti**

L'autorisation d'utilisation du Référentiel obtenue dans le respect des présentes Conditions générales est consentie pour toute la durée de sa protection légale.

Toutefois, l'attention du Client est attirée sur la mise à disposition régulière de nouvelles versions du Référentiel par FAB-DIS et l'impossibilité de garantir la maintenance et l'interopérabilité indéfinie des nouvelles versions avec la version téléchargée par le Client, au-delà d'une durée minimum d'un an.

Le Client prend à sa charge et fait son affaire des éventuelles conversions, importations ou re-saisies de ses données dans la nouvelle version du Référentiel.

#### **4.4 Respect du Référentiel**

Afin d'optimiser la fiabilité du Référentiel et sa finalité de partage d'informations standardisées, chaque Client et/ou Utilisateur du Référentiel respectera strictement la terminologie et la structure du Référentiel (en ce compris Le kit FAB-DIS), et s'abstiendra de lui apporter une quelconque adaptation, correction, traduction et/ou plus généralement une quelconque modification.

FAB-DIS étudiera avec attention toute suggestion ou proposition d'amélioration ou d'enrichissement afin, si possible, d'en faire bénéficier tous les Clients lors d'une prochaine version du Référentiel.

### **Article 5. Commande**

Le Client choisit le(s) Service(s) au(x)quel(s) il souhaite souscrire sur le site <https://connect.fabdis.fr/> en remplissant l'ensemble des mentions du formulaire de souscription.

Il prend connaissance des Conditions Générales et les accepte.

Les commandes deviennent définitives à compter de leur confirmation explicite par FAB-DIS dans les 48h. ouvrées (hors jours fériés et périodes de congés) suivant leur réception. À compter de cette validation, les commandes ne peuvent plus être rétractées sans l'accord de FAB-DIS, moyennant éventuelle négociation d'un dédit.

Une fois la commande validée, FAB-DIS envoie au Client un courrier électronique de confirmation de commande ainsi que la facture correspondant au(x) Service(s) souscrit(s). Dans les 48h. ouvrées du complet paiement de la facture, FAB-DIS active le(s) Service(s), le Client en est informé via une notification par un courrier électronique d'activation.

## **Article 6. Conditions financières**

### **6.1 Tarif des Services**

Les Services sont facturés au tarif en vigueur au jour de leur commande par le Client. Le tarif est disponible sur le site de FAB-DIS ou sur demande par email ou courrier postal. Les prix s'entendent HT et hors frais notamment hors frais de paiement ou frais de change.

FAB-DIS se réserve de faire évoluer ou modifier les tarifs des offres de Services. Les tarifs modifiés s'appliqueront aux abonnements ou évolutions d'abonnement souscrits postérieurement à la date de modification.

Les Clients déjà clients de FAB-DIS seront alertés de toute évolution tarifaire avec un préavis d'au moins deux mois et la modification tarifaire s'appliquera à compter de la prochaine prorogation du Service, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties dans les conditions prévues à l'article Durée.

### **6.2 Modalités de règlement**

Les Services sont facturés à la commande et payables à 30 jours date de facture, en euros et au siège de FAB-DIS par virement ou par chèque tiré sur une banque française et libellé à l'ordre de la société FAB-DIS.

Le Client s'interdit toute retenue de paiement ou compensation.

## **Article 7. Conséquences d'un retard de paiement**

Conformément aux dispositions de l'article L441-10 du Code de commerce, les pénalités légales de retard de paiement automatiquement dues à compter du jour suivant l'échéance de la facture sont égales au taux de refinancement de la Banque centrale européenne majoré de dix pour cent. Tout retard de paiement entraîne en outre l'application de l'indemnité légale de recouvrement précontentieux de 40 euros, sans préjudice de la faculté de solliciter une indemnité complémentaire, sur justification, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs (art.D.441-5 du code du commerce).

Tout retard de paiement entraîne aussi de plein droit : *(i)* suspension des Services en cours ; *(ii)* faculté de subordonner la poursuite de l'exécution des Services en cours et l'acceptation de commandes futures à la fourniture de garanties et ; *(iii)* déchéance de droit de toutes créances détenues par FAB-DIS sur le Client, leur solde devenant immédiatement exigible même en cas d'acceptation d'effets.

## **Article 8. Obligation du Client**

Le Client est tenu de vérifier l'innocuité des fichiers contrôlés ou convertis par les Services afin de prévenir tout risque de contamination des serveurs de FAB-DIS et/ou des autres Clients et utilisateurs.

Le Client doit disposer d'un pare-feu et d'un anti-virus à jour et plus généralement respecter l'ensemble des préconisations des pouvoirs publics pour assurer la sécurité de son système d'information.

Le Client s'engage également à s'abstenir d'entraver ou perturber le fonctionnement des Services de FAB-DIS et à se conformer aux conditions requises, aux procédures de sécurité mise en place par cette dernière.

Le Client est seul titulaire et responsable de son identifiant et de son mot de passe. Il s'engage à ne

pas les communiquer à des tiers. Il supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'exploitation par des tiers qui auraient eu connaissance de l'identifiant et du mot de passe, sauf s'il est établi que cette divulgation est le fait de FAB-DIS. En cas d'oubli de son mot de passe ou identifiant, le Client pourra en informer FAB-DIS par le biais de la plate-forme FAB-DIS. FAB-DIS enverra un lien au Client sur l'adresse électronique renseignée par ce dernier qui lui permettra de définir un nouveau mot de passe.

Le Client doit signaler à FAB-DIS sans délai toute suspicion d'utilisation frauduleuse de ses identifiants et mots de passe ou de ceux des Utilisateurs dont il a la responsabilité.

Le Client s'engage à signaler à FAB-DIS sans délai toute anomalie ou erreur qu'il aurait décelée directement ou indirectement et dont il présume que ladite anomalie ou erreur trouve son origine dans la fourniture des Services ou du Référentiel et à lui fournir toute justification de ses allégations.

#### **Article 9. Pénalité pour usage non autorisé**

En cas d'usage non autorisé du Référentiel, l'indemnité due à FAB-DIS sera égale à trois fois le tarif du Service Easy-Check niveau PREMIUM by FAB-DIS multiplié par le nombre d'utilisateurs en infraction, outre les dommages et intérêts que pourraient demander FAB-DIS en réparation de son préjudice. Les frais de justice de FAB-DIS-lui seront indemnisés dans les conditions prévues par la loi.

#### **Article 10. Maintenance – Mise à jour**

FAB-DIS se réserve le droit de suspendre l'accès aux Services accessibles sur [connect.fabdis.fr](https://connect.fabdis.fr), pour corriger les Services afin de procéder, sans que cette liste soit limitative, à des corrections ou évolutions de ces derniers.

Les opérations de maintenance corrective sont, sans que cette liste soit limitative, les corrections de bug des Services ou les ajustements mineurs du Référentiel.

Le Client est averti de toute opération de maintenance corrective programmée par un courrier électronique envoyé au moins une (1) semaine avant la date de début de l'opération de maintenance corrective.

Les opérations de maintenance évolutive/mise à jour sont, sans que cette liste soit limitative, l'ajout de nouvelles fonctionnalités, la prise en compte d'une évolution réglementaire ou encore d'une nouvelle version du Référentiel.

Le Client est averti de toute opération de maintenance évolutive/ mise à jour par courrier électronique adressé au moins deux (2) mois avant la date de début de l'opération de maintenance évolutive/mise à jour.

Lors des opérations de maintenance évolutive/ mise à jour, FAB-DIS s'engage à ne pas suspendre ses Services plus de quatre (4) jours consécutifs et à mettre en œuvre tous les moyens pour réduire la durée de suspension. Lors des opérations de maintenance corrective, FAB-DIS mettra tous les moyens en œuvre pour ajuster et corriger les Services dans les meilleurs délais.

#### **Article 11. Confidentialité**

Sous réserve de toute contrainte légale, réglementaire, administrative ou judiciaire dûment établie, chaque partie conservera strictement confidentiel l'ensemble des documents et informations qui auront été portés à sa connaissance à l'occasion de l'exécution des Services, tant pendant leur durée que les cinq années suivant sa fin quelle qu'en soit leur cause. Elles s'engagent également à faire observer par leurs personnels, sous-traitants et intervenants de toutes sortes, cette obligation de confidentialité.

En particulier, l'ensemble du contenu du « Le Kit FAB-DIS » relève du secret des affaires au sens de l'article L151-1 du Code de commerce.

Il est rappelé que conformément à l'art. L152-6 du Code de commerce, toute utilisation, toute divulgation et plus généralement toute atteinte à un secret d'affaires engage la responsabilité de son auteur et l'expose à devoir indemniser les conséquences économiques négatives, le préjudice moral et les économies et bénéfices indûment obtenus grâce à cette atteinte, sans préjudice de toute autre sanction prévue par la loi.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les informations dont la partie en cause pourra prouver : (i) qu'elles étaient dans le domaine public préalablement à leur divulgation ou postérieurement, mais en l'absence de toute faute, ou (ii) qu'elles ont été reçues d'un tiers de manière licite et sans restriction ni violation du présent contrat, ou (iii) qu'elles ont été publiées sans violation des dispositions du présent contrat, ou (iv) que l'utilisation ou la divulgation ont été autorisées par écrit par l'autre partie.

## **Article 12. Propriété intellectuelle**

Les droits de propriété intellectuelle attachés au Référentiel, aux Services, aux œuvres fonctionnelles et écrits pratiques associés, ainsi que les marques et noms de domaine afférents sont la propriété exclusive de FAB-DIS et ne sont aucunement transférés au Client du fait de la souscription du Contrat.

Le Client s'engage (i) à ne pas utiliser les Services d'une manière qui ne soit pas expressément autorisée par FAB-DIS conformément au Contrat, en particulier par tout moyen autre que l'interface de FAB-DIS, (ii) à ne pas dupliquer, reproduire (y compris copier, modifier, fusionner, inclure, décompiler tout ou partie des règles de contrôle/algorithmes/logiciels relatifs aux Services), vendre, commercialiser, revendre ou rendre disponibles les Services à un tiers, qu'elle qu'en soit la raison.

En application du Contrat, le Client bénéficie seulement d'un droit d'utilisation et de reproduction strictement personnel sur les livrables (Rapports d'analyses, rapport de conformité, fichier Excel de référencement authentifié conforme, rapport de conversion, macro Excel de conversion) qui lui sont remis dans le cadre de l'utilisation des Services.

D'une manière générale, le Client s'engage à ne porter atteinte en aucune façon aux droits de propriété intellectuelle de FAB-DIS liés au Référentiel, aux Services, aux œuvres fonctionnelles et écrits pratiques associés, ainsi que les marques et noms de domaine afférents et à ne pas se livrer à toute activité qui pourrait modifier, interférer, endommager, surcharger ou interrompre les Services ou les serveurs et réseaux qui sont connectés aux Services

## **Article 13. Responsabilité**

FAB-DIS ne pourra être tenu responsable des interruptions de Services ou des dommages liés :

- à un cas de force majeure ou à une décision des autorités ;
- à une interruption de la fourniture d'électricité ou du fait d'opérateurs tiers ;
- à une interruption dans la disponibilité des Services due à des opérations de maintenance ou de mise à jour, telles que prévues par l'article 9 – maintenance – mise à jour ;
- à une utilisation anormale ou frauduleuse du Client ou des tiers nécessitant l'arrêt des Services pour des raisons de sécurité ;
- à un dysfonctionnement des matériels ou accès au réseau internet du Client ou à une mauvaise utilisation des Services par le Client ;
- à une intrusion ou à un maintien frauduleux d'un tiers dans le système, ou à l'extraction illicite de données, malgré la mise en œuvre des moyens de sécurisation conformes aux données actuelles de la technique, FAB-DIS ne supportant qu'une obligation de moyen au regard des

- techniques connues de sécurisation ;
- à la nature et au contenu des informations et données créées et /ou communiquées par le Client ; et
- au fonctionnement du réseau internet ou des réseaux de communications électroniques permettant l'accès à internet opérés par des opérateurs tiers.

FAB-DIS ne saurait être tenu responsable des dommages indirects ou ne résultant pas directement et exclusivement d'une défaillance des Services.

En outre, FAB-DIS ne sera pas tenu responsable dans les cas où la réception des rapports d'analyse émis dans le cadre de l'utilisation des Services et transmis par voie électronique serait empêchée par le système antispam du Client ou par des mesures de contrôle ou de blocage de son propre service de messagerie. Le Client s'engage à prendre les dispositions nécessaires pour autoriser la réception des courriers électroniques provenant de l'expéditeur « [no-reply@Fabdis.fr](mailto:no-reply@Fabdis.fr) ».

En tout état de cause, la responsabilité globale de FAB-DIS pour les dommages subis par le Client est limitée au montant annuel encaissé du Contrat. Le Client comprend et accepte que les limitations de responsabilité prévues au Contrat sont des éléments essentiels de ce dernier et, qu'en l'absence de telles limites, les conditions matérielles et économiques auraient été sensiblement différentes.

En cas de dommage subi à l'occasion de ou en lien avec l'utilisation des Services, le Client doit en prévenir FAB-DIS dans un délai maximum d'un (1) mois jours par lettre recommandée avec accusé de réception, à peine de forclusion.

En toute hypothèse, la responsabilité de FAB-DIS au titre du présent contrat se prescrit par un an à compter de la date de début de la période de prescription prévue par la loi.

#### **Article 14. Force majeure**

La force majeure s'entend de tout événement extérieur, même s'il n'est pas imprévisible, empêchant une Partie d'exécuter ses obligations rendant leur exécution excessivement onéreuse, notamment les : guerres, émeutes, accidents, incendies, cataclysmes, embargos, pénuries, grèves, fermetures d'entreprises, difficulté d'approvisionnement en matière première, manque général de moyen de transport, actes de gouvernement, ou défection d'un fournisseur.

#### **Article 15. Résiliation anticipée**

Chaque Partie peut résilier l'abonnement souscrit en cas de manquement par l'autre Partie à ses obligations, trente jours après la date de réception d'une mise en demeure envoyée par avis de réception demeurée sans effet.

Dès la date d'effet de la résiliation, le Client perd tout accès aux Services, ses identifiants et ceux de ses Utilisateurs étant désactivés d'office.

En outre, une suspension conservatoire temporaire peut être mise en œuvre sans préavis en cas de suspicion de fraude ou de risque d'atteinte à l'intégrité des serveurs, logiciels et/ou données d'une Partie.

#### **Article 16. Références**

##### **16.1 Utilisation de la référence FAB-DIS par le Client**

Pour la durée du Contrat, FAB-DIS autorise le Client à utiliser la marque « FAB-DIS » et les mentions expressément autorisées par FAB-DIS sur ses brochures publicitaires, site Internet ainsi que sur tout document destiné à une diffusion générale par le Client à ses propres clients ou fournisseurs.

Cet usage est consenti en l'état de la marque FAB-DIS et sans autre garantie que celui de son dépôt auprès de l'INPI.

Le Client s'engage à ce que dans le cadre de l'utilisation des références précitées, il ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de FAB-DIS. En particulier, il s'engage à ne pas faire une utilisation des références précitées contraires aux lois, constitutives d'une publicité trompeuse ou dénigrante ou susceptible de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, à l'image de marque de FAB-DIS.

À l'issue du Contrat pour quelque cause que ce soit, le Client ne sera plus en droit de faire utilisation de ces références. Il devra les retirer, supprimer de tous les supports concernés et lorsque cette suppression ou retrait est impossible, il devra détruire les supports en cause.

## **16.2 Utilisation de la dénomination sociale du Client par FAB-DIS**

FAB-DIS souhaite pouvoir utiliser la dénomination sociale du Client afin de faire état que ce dernier est utilisateur des Services. Ainsi FAB-DIS pourra notamment faire figurer la dénomination sociale du Client sur son site Internet, sur ses brochures commerciales ainsi que sur tout document destiné à une diffusion générale par FAB-DIS aux Client ou clients potentiels de Services. Afin de faire droit à cette utilisation, le Client cochera la case prévue à cet effet sur le formulaire de souscription des Services. S'il souhaite revenir sur l'autorisation donnée, le Client adressera un courrier électronique à l'adresse suivante : [souscription-easycheck@Fabdis.fr](mailto:souscription-easycheck@Fabdis.fr)

### **Article 17. Principes généraux d'application des Conditions générales**

Au cas où l'une quelconque des stipulations du Contrat serait reconnue nulle en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une décision judiciaire, elle serait réputée non écrite. Cependant, les autres stipulations du Contrat resteraient en vigueur, à moins que le Client ou FAB-DIS démontre que la stipulation annulée revêtait pour elle un caractère essentiel et déterminant sans la présence de laquelle il n'aurait pas contracté. En tout état de cause, le Client et FAB-DIS s'efforceront de bonne foi de remplacer les stipulations reconnues nulles par des stipulations les plus proches possibles.

Les intitulés des articles, paragraphes et Annexes, ne sont donnés qu'à titre de référence et de commodité. Ils ne seront pas pris en compte dans l'interprétation de l'ensemble des documents formant le Contrat.

Sauf hypothèse où un délai maximal impératif est prévu par le Contrat, aucun retard ou omission par FAB-DIS ou le Client dans l'exercice d'un droit ne peut altérer celui-ci ni être considéré comme une renonciation à en exiger l'exécution ultérieure.

### **Article 18. Droit applicable – Tribunal compétent**

Les présentes Conditions générales et toute commande ou tout accord passé pour son exécution sont soumis au droit français. En cas de litige, les Parties soumettront leur différend à la médiation du Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP), conformément au règlement de ce dernier auquel elles déclarent adhérer. A défaut de résolution amiable du différend, y compris dans le cadre de ladite médiation, tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution, la résiliation, la rupture ou afférent ou découlant d'un abonnement souscrit, relève de la **compétence exclusive du Tribunal des Affaires Economiques de Paris, y compris en cas de référé, pluralité de défendeurs ou appel en garantie.**

**ANNEXE - Les services, tarifs (HT) et accès en fonction du type de profil**

**Offre KIT FAB-DIS**

	KIT FAB-DIS	
	FABRICANTS	DISTRIBUTEURS
<b>Configuration de compte</b>		
1 compte entreprise avec 1 utilisateur	x	x
Déclaration des marques	x	
<b>Centre de ressources</b>		
Centre de ressources trames, kit, notices	x	x
Accès documents synthétiques	x	x
FAQ, guides pratiques et hotline d'assistance	x	x
<b>TARIFS HT</b>	<b>240 €</b>	<b>240 €</b>

**Offre FAB > Fabricants**

REFERENCES COMMERCIALES UNIQUES	OFFRE FAB					
	<1000	1001-3 000	3001-10 000	10 001-20 000	20 001 - 40 000	>40 000
<b>Configuration de compte</b>						
1 compte entreprise avec 1 utilisateur	x					
1 compte entreprise avec 2 utilisateurs		x				
1 compte entreprise avec 6 utilisateurs			x	x	x	x
Déclaration des marques	x	x	x	x	x	x
<b>Centre de ressources</b>						
Centre de ressources trames, kit, notices	x	x	x	x	x	x
Accès documents synthétiques	x	x	x	x	x	x
FAQ, guides pratiques et hotline d'assistance	x	x	x	x	x	x
<b>Services de contrôle et conformité</b>						
Service Easy-Check : vérification automatique des fichiers et détection des anomalies	x	x	x	x	x	x
Accès aux numéros de conformité	x	x	x	x	x	x
Tableau de bord avec indicateurs sur enrichissements de blocs thématiques	x	x	x	x	x	x
<b>Diffusion fichiers</b>						
Gestion des fichiers partagés par distributeur	x	x	x	x	x	x
Liste des distributeurs référencés	x	x	x	x	x	x
Suivi de la diffusion des fichiers vers les distributeurs	x	x	x	x	x	x
<b>Accès API</b>						
Rattachement partenaire FAB-DIS INSIDE	x	x	x	x	x	x
<b>TARIFS HT</b>	<b>1600 €</b>	<b>1 700 €</b>	<b>2 200 €</b>	<b>2 800 €</b>	<b>3 900 €</b>	<b>5 000 €</b>

Offre DIS > Distributeurs

NOMBRE DE FOURNISSEURS DECLARES	OFFRE DIS			
	<100	100-249	250-500	>500
<b>Configuration de compte</b>				
1 compte entreprise avec 6 utilisateurs	X	X	X	X
<b>Centre de ressources</b>				
Centre de ressources trames, kit, notices	X	X	X	X
Accès documents synthétiques	X	X	X	X
FAQ, guides pratiques et hotline d'assistance	X	X	X	X
<b>Services de contrôle et conformité</b>				
Accès aux numéros de conformité	X	X	X	X
Tableau de bord avec indicateurs sur enrichissements de blocs thématiques	X	X	X	X
<b>Collecte des fichiers</b>				
Accès aux fichiers FAB-DIS fournis par les fabricants	X	X	X	X
<b>Tarifs HT</b>	<b>700€</b>	<b>1200€</b>	<b>2200€</b>	<b>2900€</b>